



Conférence des ministres de l'éducation  
des pays ayant le français en partage  
(CONFEMEN)

Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN  
(PASEC)

# Recrutement et formation des enseignants du premier degré au Togo : Quelles priorités ?



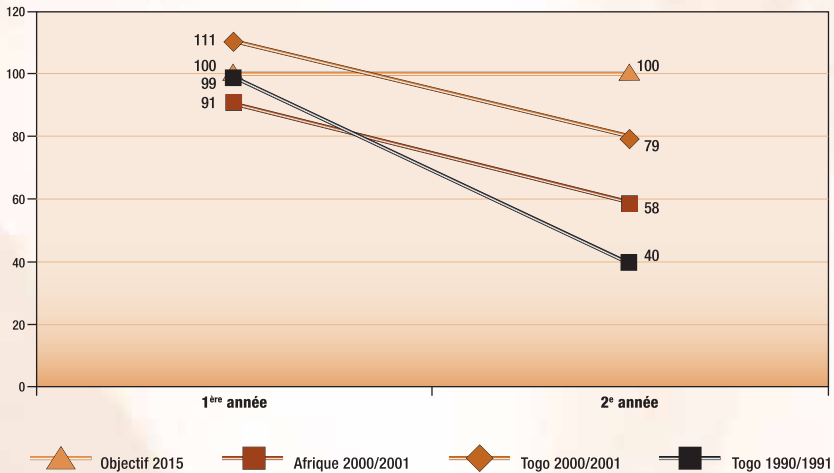
Texte validé par  
Le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche  
de la République du Togo

## Scolarisation primaire : des progrès sensibles malgré un contexte difficile

Le Togo a connu une évolution économique difficile lors de la dernière décennie avec une croissance modérée du produit intérieur brut (1,5%) accompagnée d'une croissance démographique élevée (2,9%). Cette situation s'est traduite par une diminution du PIB par habitant qui est passé de 214 400 Fcfa en 1991 à 192 600 Fcfa en 2000. Si l'Etat a maintenu un effort important sur le plan des dépenses éducatives (plus de 20% des dépenses de l'Etat) au cours de la décennie passée, la dégradation de la situation économique a eu pour conséquence la diminution de la part du PIB allouée au secteur éducatif (entre 4 et 4,9% du PIB depuis 1995 contre presque 6% en 1992).

Malgré ce contexte défavorable la scolarisation primaire a connu une forte progression au cours de la décennie passée. La proportion d'enfants d'une cohorte donnée qui termine le cycle primaire est passée de 40% en 1990-91 à 79% en 2000-01, ce qui place le Togo nettement au-dessus de la moyenne africaine qui est de 58%.

Profil de scolarisation



Source : Education et Approches sous-régionales en Afrique, états des lieux des systèmes et politiques d'éducation de base, UNESCO-BREDA, 2003.

Ces progrès tout à fait remarquables ont été possibles grâce au développement du secteur privé traditionnel et des écoles d'initiative locale, d'une part, et au recrutement massif d'enseignants non fonctionnaires dans le secteur public, d'autre part. Ce dernier aspect a placé au cœur des préoccupations du système éducatif togolais la question de la formation des enseignants.

## La formation professionnelle des enseignants du premier degré : historique et problématique

De 1968, date de création de la première Ecole Normale d'Instituteurs (ENI), à 1983, l'ENI intégrée à l'Ecole Nationale Supérieure d'Atakpamé offrait une formation professionnelle d'une durée de trois ans. Le recrutement s'effectuait par voie de concours pour les titulaires du Brevet d'Etude du Premier Cycle du secondaire (BEPC). En 1983, une réforme a ramené la durée de formation de trois ans à un an tout en relevant le concours au niveau du Baccalauréat. Toutefois, l'application de cette réforme a été assez délicate. Jusqu'en 2000, seules trois promotions ont été formées (en 1985, 1996 et 1997). **De fait, depuis le début des années 80, la majorité des enseignants recrutés par le système éducatif togolais pour l'enseignement du premier degré n'ont pas bénéficié de formation professionnelle initiale.**

### Répartition des enseignants par statut en 2000-2001 dans les écoles publiques

Fonctionnaires	Auxiliaires <sup>1</sup>	Temporaires/ Volontaires <sup>2</sup>	Total
5377	7985	2527	15889
33.8 %	50.3 %	15.9 %	100 %

Source : annuaire national des statistiques scolaires, année 2000-2001

Ainsi, plus de 66% des enseignants de l'enseignement du premier degré public en 2001 ne sont pas fonctionnaires et n'ont pas bénéficié de formation professionnelle initiale. Pour pallier cette insuffisance, les autorités togolaises ont mis en place, avec l'appui de la Banque Mondiale entre 1986 et 1995, des formations de recyclage de trois mois à l'intention d'une partie des enseignants non formés.

Ce système de formation des enseignants pose la question de son incidence sur la qualité de l'enseignement. Pour établir la corrélation entre la formation des enseignants et la qualité de l'enseignement, le Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) a réalisé une étude auprès des enseignants de deuxième et de cinquième années du primaire, pendant l'année scolaire 2000-2001. Cette étude a essayé de répondre à deux questions :

- ✎ Quel est le niveau académique des enseignants le plus approprié pour améliorer la qualité de l'enseignement?
- ✎ Quel est l'impact de la formation professionnelle sur la qualité de l'enseignement ?

<sup>1</sup> Recrutés avec niveau Bac par l'Etat en qualité d'auxiliaires. <sup>2</sup> Recrutés le plus souvent par les associations de parents d'élèves.

## Quel est le niveau académique des enseignants le plus approprié pour améliorer la qualité de l'enseignement ?

On observe au Togo, comme dans d'autres pays, que le choix a été fait d'augmenter le niveau du diplôme académique nécessaire pour le recrutement des enseignants. Ainsi, depuis 1983, c'est le Baccalauréat qui est exigé en lieu et place du BEPC. Toutefois, **les analyses montrent qu'au CP2, les enseignants titulaires du BEPC sont les plus efficaces**, c'est-à-dire qu'ils font plus progresser leurs élèves, **alors que l'on n'observe pas de différence significative entre les différents niveaux de formations académiques au CM1**. Ainsi, les résultats contredisent l'idée reçue d'une plus grande efficacité des maîtres bacheliers. Par conséquent, les politiques consistant seulement à élever le niveau académique de recrutement des enseignants ne sauraient suffire à améliorer la qualité de l'enseignement.

Si le niveau académique du BEPC est un minimum souhaitable, l'impact du niveau académique des enseignants demeure toutefois modéré, en terme de qualité de l'éducation, en fin de cycle primaire.



## Quel est l'impact de la formation professionnelle sur la qualité de l'enseignement ?

La formation professionnelle des enseignants est considérée par beaucoup d'acteurs du système éducatif comme une variable clé pour assurer la qualité de l'enseignement dispensé. Dans le cadre des analyses menées, nous avons comparé deux catégories d'enseignants : ceux qui ont reçu une formation professionnelle initiale longue (un an ou trois ans) ou une formation de recyclage de courte durée (3 mois), aux enseignants, nombreux, qui n'ont pas bénéficié de formation professionnelle.

Les enseignants formés se révèlent systématiquement plus efficaces que leurs collègues sans formation, avec un écart très prononcé en début de cycle (CP2). Les élèves apprennent plus avec les enseignants formés. Ce résultat confirme **le rôle déterminant de la formation professionnelle des enseignants dans la qualité de l'enseignement dispensé.**

Sous l'angle du statut, il ressort de l'étude réalisée que les enseignants non titulaires ayant bénéficié d'une formation de recyclage de 3 mois font autant progresser leurs élèves que les enseignants titulaires. En revanche, les enseignants non titulaires sans formation professionnelle sont moins performants que les enseignants formés, notamment en début de cycle. Ainsi, **au-delà du statut c'est la formation professionnelle qui joue un rôle déterminant dans la qualité de l'enseignement.**

Le recrutement des enseignants à un niveau de formation académique plus élevé n'est pas un substitut à la formation professionnelle. Cette dernière apparaît en effet comme un élément central de la qualité de l'éducation.

## Des priorités pour améliorer la qualité de l'enseignement du premier degré

Les résultats de l'étude menée par le PASEC montrent que la formation professionnelle des enseignants est un facteur clé dans l'amélioration de la qualité de l'éducation. A cet effet, il convient de retenir certaines mesures qui pourraient permettre d'infléchir significativement la qualité de l'enseignement.

En priorité, et compte tenu de la forte proportion d'enseignants sans formation professionnelle dans le système éducatif togolais, il s'avère nécessaire de **réactiver la formation de recyclage** qui s'est révélée très bénéfique.

Le recyclage des enseignants n'est cependant pas suffisant. Les résultats montrent que sans formation professionnelle les enseignants sont nettement moins performants. Il faut donc envisager de **mettre en place une formation professionnelle initiale systématique** afin que tous les enseignants soient formés avant leur entrée en fonction. Dans le contexte togolais, les formations professionnelles initiales longues ont des effets comparables à la formation de recyclage des enseignants. Cela suscite quelques interrogations sur l'efficacité de ces formations et une réflexion, qui prendrait en considération d'autres facteurs, pourrait être utile sur cet aspect.

Enfin, on a pu constater, qu'au CP2, les enseignants de niveau BEPC étaient aussi efficaces, voire plus efficaces que les enseignants bacheliers. Pour améliorer le rapport coût-efficacité, une stratégie pourrait être de ne plus limiter le recrutement des enseignants aux seuls titulaires du Bac mais de **privilégier le recrutement des enseignants de niveau BEPC et de leur assurer une formation professionnelle efficace**.

Le contenu du présent document est tiré de l'étude : Recrutement et formation des enseignants du premier degré au Togo : quelles priorités ? Les résultats de l'évaluation thématique du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) sur les enseignants du Togo. Dakar, février 2004. Disponible au Centre d'Information et de Documentation du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN à Dakar.

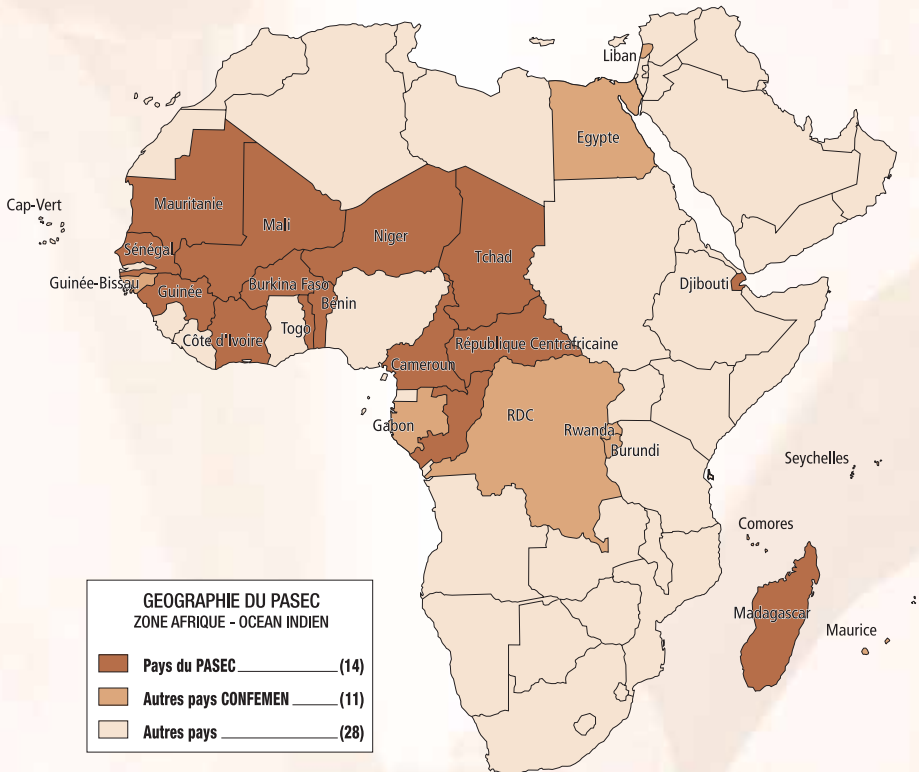
Recrutement et formation des enseignants du premier degré au Togo : Quelles priorités ?

## Le PASEC

### Les objectifs fixés au PASEC par la CONFEMEN :

- Identifier des modèles d'écoles efficaces et peu coûteux par la comparaison nationale et internationale des performances des élèves, des méthodes d'enseignement et des moyens en oeuvre.
- Développer, dans chacun des Etats participants, une capacité interne et permanente d'évaluation.
- Diffuser les méthodes, les instruments et les résultats en matière d'évaluation.
- Renforcer le rôle d'observatoire des systèmes éducatifs du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN.

Les pays ayant bénéficié des interventions du Programme PASEC



Recrutement et formation des enseignants du premier degré au Mali Quelles priorités ?

# La CONFEMEN

Elle regroupe 41 Etats et gouvernements membres de la francophonie.

Ses trois principales missions sont :

- informer sur l'évolution des systèmes éducatifs ;
- réfléchir sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération ;
- favoriser une concertation entre ministres et experts en vue d'élaborer des positions communes et de formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation et de formation.



SIEGE

CONFEMEN - Immeuble Kébé - Extension, 3<sup>ème</sup> étage

B.P. 3220 Dakar - Sénégal

Téléphone : (221) 821.80.07 - (221) 821.60.22 - Fax : (221) 821.32.26

Courriel CONFEMEN : [confemen@orange.sn](mailto:confemen@orange.sn)

Courriel PASEC : [pasec@orange.sn](mailto:pasec@orange.sn)

Site Web : [www.confemen.org](http://www.confemen.org)